

Laurent Mannoni

« La cinémathèque française :
"un bastion de la liberté" »

« La cinémathèque française : "un bastion de la liberté" »

Entretien avec Laurent Mannoni

Laurent Mannoni est directeur scientifique du patrimoine et directeur du Conservatoire des techniques cinématographiques de la Cinémathèque française. Il est l'auteur d'une importante Histoire de la Cinémathèque française, parue chez Gallimard en 2006.

Thierry Lefebvre - *L'affaire Langlois est souvent présentée comme un des prodromes de Mai 68. Pouvez-vous nous en rappeler les tenants et les aboutissants ?*

Laurent Mannoni - Il faut d'abord faire un retour en arrière. Après la Seconde Guerre mondiale, André Malraux devient brièvement ministre de l'Information. Dès cette époque, il y a un hiatus entre la fougue de l'ancien baroudeur et le culte que ce dernier voue désormais au général de Gaulle. En 1959, l'écrivain se voit confier les Affaires culturelles et commence à exercer un pouvoir autocratique : il remplace arbitrairement les gens (Jean Vilar, par exemple) et crée des institutions sans concertation (le théâtre de l'Odéon, entre autres). De nombreux intellectuels de gauche s'en prennent à lui, lui reprochant par-dessus tout sa « dérive » politique.

En revanche, il défend contre vents et marées la Cinémathèque française, et tout particulièrement son secrétaire général Henri Langlois. C'est l'âge d'or de cette institution qui, entre 1959 et 1968, se voit allouer des crédits très importants et qui s'installe en 1963 dans un lieu symbolique : le palais de Chaillot. Malraux a une confiance aveugle en Langlois, alors même qu'une série de rapports accablants pointent sa gestion déplorable et sa mégalomanie.

Thierry Lefebvre - *Pour quelle raison finit-il par le lâcher ?*

Laurent Mannoni - Le ministre des Finances de l'époque, Michel Debré, voit d'un mauvais œil la prétendue gabe-gie de la Cinémathèque. Comme par ailleurs il déteste Malraux, il fait tout son possible pour reprendre la main sur ce dossier. Il faut savoir que l'auteur de *La Condition humaine* est en dépression chronique depuis la mort accidentelle de ses deux fils en 1961. Ce n'est plus le même homme. Fin 1967, Debré exige de son collègue de la Culture une attitude plus ferme. Malraux finit par céder. Le 9 février 1968, le conseil d'administration de la Cinémathèque française, au sein duquel siègent de nombreux représentants de l'État, démet Henri Langlois de ses fonctions. Pierre Barbin et Raymond Maillat sont nommés respectivement directeurs artistique et administratif.

Thierry Lefebvre - *Quelles sont alors les réactions ?*

Laurent Mannoni - La destitution de Langlois fait l'effet d'une bombe. Il faut dire que cet homme respecté est à la tête de l'institution depuis plus de trente ans. François Truffaut se dresse en plein conseil d'administration et part en claquant la porte. Sitôt dehors, il monte un comité de défense et active tous ses réseaux, ainsi que ceux des *Cahiers du cinéma* : producteurs, metteurs en scène, interprètes, techniciens... Une pétition internationale est lancée, qui recueille des signatures aussi prestigieuses que celles de Fritz Lang, Satyajit Ray, Jean Renoir, Josef von Sternberg, etc.

Thierry Lefebvre - *Cette mobilisation s'accompagne-t-elle de manifestations ?*

Laurent Mannoni - Oui. Il y a au moins quatre manifestations. Le 11 février, deux jours après le conseil d'administration qui renvoie Langlois, un piquet de grève, auquel participent Jean-Luc Godard, Jean Rouch, Michel Simon et Claude Chabrol, interdit l'accès aux salles de la rue d'Ulm. Le 14 février, c'est la « journée des matraques »,

« La cinémathèque française :
"un bastion de la liberté" »

Laurent Mannoni

comme la baptiseront les *Cahiers du cinéma*. Près de trois mille personnes se réunissent sur l'esplanade du Trocadéro et les CRS chargent la foule sans discernement. Jean-Luc Godard, François Truffaut et Claude Chabrol se font molester. Les photographies des incidents font le tour des journaux, ce qui ne va pas améliorer l'image du régime gaulliste : pour la première fois, on matraque la jeunesse intellectuelle et artistique de France ! D'autres manifestations suivront, mais elles seront moins spectaculaires.

Thierry Lefebvre – Dès cette époque, la présence d'étudiants aux côtés des professionnels du cinéma et des cinéphiles est attestée. C'est le cas en particulier de Daniel Cohn-Bendit...

Laurent Mannoni – Tout à fait. Cette cohabitation sera d'ailleurs source de malentendus. Les cinéphiles qui se mobilisent pour Langlois ne souhaitent pas, pour la plupart, élargir le champ des revendications. Ils n'ont, au début, aucune visée politique, François Truffaut le premier. Malgré tout, ce réseau de cinéphiles purs et durs va être très tôt infiltré par des étudiants de Nanterre qui cherchent, de leur côté, une convergence des luttes et un embrasement général.

Thierry Lefebvre – Finalement, Langlois est réhabilité vers la fin avril 1968, au terme d'un long bras de fer avec les pouvoirs publics. Comment va-t-il vivre les événements de Mai ?

Laurent Mannoni – Les salles sont fermées. Langlois est profondément ennuyé, car la Cinémathèque française ne dispose plus d'aucune ressource financière, l'État s'étant désengagé en rétorsion. Pour le reste, son orgueil le conduit à revendiquer clairement une filiation entre « son » affaire et le chaos qui s'instaure en France. C'est ce qu'il écrit en particulier à Jean Renoir. Il vit Mai 68 comme une immense bouffée d'oxygène et, très logiquement, l'après-Mai comme une pénible désillusion. Cela dit, il prend bien garde d'exprimer publiquement ses opinions, car il souhaite ménager son ministère de tutelle.

Thierry Lefebvre – L'expérience de Mai aura-t-elle une incidence sur le fonctionnement de la Cinémathèque française par la suite ?

Laurent Mannoni – Après 1968, Langlois est devenu une vedette internationale. Il est celui qui a résisté à Malraux et à de Gaulle, le pot de terre contre le pot de fer en quelque sorte. La Cinémathèque française s'impose comme un symbole de liberté dans une France qui retombe peu à peu dans sa torpeur. Langlois tente de faire fructifier cette popularité et la médiatisation qui en découle, pour accroître le prestige de l'institution. Mais, derrière cette apparence, la situation n'est guère réjouissante : il n'y a plus un sou en caisse et, de manière paradoxale, la Cinémathèque s'enfonce dans une crise profonde dont elle ne sortira qu'au début des années 1980, avec l'arrivée de la Gauche au pouvoir, soit cinq ou six ans après la mort de Langlois. Avec le recul, on peut légitimement se poser la question suivante : Langlois a-t-il eu raison de résister ainsi ? Qu'y avait-il de plus important : le sort d'un individu ou celui de milliers de films qui ont continué à pourrir, pendant plus d'une décennie, dans des entrepôts insalubres ?

Thierry Lefebvre – De nos jours, la Cinémathèque a-t-elle su préserver cette « aura » acquise à l'époque de Langlois ?

Laurent Mannoni – Du fait de l'affaire Langlois, du fait du charisme de son fondateur et de son rayonnement international indubitable, la Cinémathèque française a su garder une image un peu mythique d'indépendance, de talent programmatif et muséographique. Après 1968, elle a vécu sur cette légende dorée qui a, par ailleurs, été habilement entretenue par les thuriféraires de Langlois. Cette légende reste ancrée dans les mentalités collectives de nos jours, en tout cas chez ceux qui ont fréquenté les salles de la rue d'Ulm et de Chaillot durant les années soixante et soixante-dix. Les jeunes générations ont, en revanche, une approche plus distanciée. Combien de temps faudra-t-il avant que le mythe Langlois s'évanouisse en totalité ? De la réponse à cette question, dépendra, très certainement, le travail futur, fondé cette fois à la fois sur la rigueur et l'inventivité, de la Cinémathèque française.